# Réunion du Comité Provincial Namurois

# tenue à Namur le lundi 19 décembre.

## SAISON 2016/2017 : P.V. N° 04 / 16-17.

 ***Séance ouverte à 19h00.***

Membres présents :

Mme C. FOLIE;

MM. F. FREDERIC, F. GRANDJEAN, L. LIESSENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membre excusé :

Mme I. PIETQUIN.

1. **Approbation du P.V. :**

Le PV n° 03 du 14/11/2016 est approuvé à l’unanimité des membres du C.P.

1. **Tableaux des championnats provinciaux :**
* Le nombre d’inscriptions est sensiblement en baisse avec 1292 inscriptions contre 1308 en 2016.

Il faut noter une diminution du nombre d’inscrits en jeunes compensée par une augmentation en ainées et vétérans.

* Etant donné qu’il y a 3 joueurs série B qualifiés pour les championnats de Belgique, une rencontre pour les 3 ième et 4 ième place sera prévue. Il est décidé de les prévoir aussi pour les autres séries, même s’il n’y a qu’un qualifié.
* Les invitations pour le souper des champions seront distribuées aux vainqueurs.
1. **Secrétariat :**
* **La province compte au 19/12/2016 3891 affiliés dont 3813 joueurs et 78 non joueurs.**
* **La date du 12 mai 2017 est retenue pour le prochain souper des champions ainsi que le lendemain 13 mai pour l’assemblée provinciale de fin de saison. Un appel à candidature pour l’organisation de ces manifestations sera fait dans le BO de décembre- janvier.**
1. **Trésorerie :**
* **Notre compte à vue est débloqué et tout est régularisé. Un second compte à vue est envisagé pour éviter que de telle situation se reproduise.**
* **Il reste deux clubs qui ne sont pas en ordre de trésorerie. L’amende prévue sera appliquée vu le manque de réaction des clubs impliqués.**
* **Les amendes du premier tour sont envoyées aux clubs.**
1. **Commission sportive :**
* **Coupe :**

**Un appel à candidature pour l’organisation de la finale de la coupe du 2 avril 2017 sera fait.**

**Le club de Vedrin conteste son amende de 20€ pour non déplacement car le club de Florenne n’a pas ouvert du tout son local. Après délibération, le CPN accepte de supprimer cette amende.**

* **Super division dames :**

**Un formulaire d’avis sur la réforme envisagée sera envoyé aux dames qui jouent en super division.**

* **Interclubs :**

**Un rappel sera fait aux clubs sur l’obligation de rentrer la composition des deux équipes en cas de « bye » ou forfait. Que ce soit en encodant la composition ou en renvoyant une feuille de match.**

**De même, il sera rappelé que le papier utilisé pour l’impression des feuilles de match informatisées doit être au maximum de 80 gr/m².**

1. **Commission des jeunes :**
* Participation d’une délégation namuroise aux internationaux de Lorraine. Les résultats dans l’ensemble ont été moins bons, à l’exception de Tim Giltia qui termine à la troisième place dans sa catégorie.
* Un stage provincial aura lieu du 2 au 5 janvier 2017.
* Pascal Noel propose la création d’un centre de formation et de promotion pour le ping namurois.

L’ensemble du CPN soutient ce projet.

Il va dans un premier temps prospecter sur les différentes aides possibles, dont la Province de Namur, et la création d’une ASBL.

1. **Commission d’Arbitrage :**
* Plus de 50 participants ont assisté le 17 décembre dernier au séminaire de recyclage annuel organisé par Isabelle Beumier, responsable des arbitres francophones. La nouvelle règle sur le coaching a été expliquée.
* Les séances d’information sur les règlements seront données au début de l’année prochaine.
1. **Commission de propagande :**
* Portes ouvertes : Trois nouvelles inscriptions, Leuze (2), et Bossière. Il y a pour l’instant 45 affiliations.
* Only Girls : La date du 24 septembre 2017 a été retenue pour le prochain challenge à Temploux.

Une régularisation de 271 € sera versée sur le compte du CPN pour l’édition 2016.

1. **Suivi des réunions AFTT -FRBTT**
* Projet de nouvelle structure de l’AFTT.
* Présentation par Ph Saive des bons de réduction prévus en compensation de l’augmentation des cotisations. Les bons actuellement proposés sont insuffisants. Toutefois ils doivent absolument être mis en place au 1er janvier 2017.
* Présentation du budget 2017 qui est en diminution sauf dans les provinces.
* Tokyo 2020-2024.
1. **Divers**
* **Le calendrier 2017-2018 a été décidé par le CAN mais pas encore ratifié par le CN. Il est important de le connaitre le plus vite possible pour les réservations des salles de Tabora et Temploux qui est de plus en plus prisée.**
* **Une deuxième table est cassée à Temploux. Un inventaire sera fait sur les deux salles en vue d’un nouvel achat.**
* **3 Joueurs ont demandé une modification de classement à la mi saison. Deux remplissent les conditions et seront examinées par la commission des classements.**
1. **Date prochaine de réunion du C.P.**
* A déterminer.

***Séance levée à 22h30.***

**SITE INTERNET PROVINCIAL :** [**www.frbtt-namur.be**](http://www.frbtt-namur.be)

 **Secrétaire, Président,**

 Ph. WINAND B. VAN KERM